Que peut-on attendre de la conférence de Durban ?



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 05/12/2011

Saisine liée :
LES NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES INTERNATIONALES À L'AUNE DE LA CONFÉRENCE DE DURBAN

Le 28 novembre, à Durban, s'est ouverte la XVIIe Conférence des Nations unies sur le changement climatique. Représentante du CESE dans la délégation ministérielle officielle à Durban, Céline Mesquida, membre du groupe Environnement et Nature, est la rapporteure pour la section des Affaires européennes et internationales de l'avis « Les négociations climatiques à l'aune de la Conférence de Durban », voté en séance plénière le 8 novembre.

L'ampleur du réchauffement climatique et sa rapidité sont sans équivoque, et l'urgence d'une action, incontestée. Après la forte mobilisation du sommet de Copenhague, la désillusion plane sur les négociations internationales. Pourtant, le changement climatique est un défi planétaire, et si des instances comme le G20 peuvent jouer un rôle d'impulsion, seul le cadre multilatéral permet à toutes les parties de s'exprimer.
Dans son avis voté le 8 novembre par 174 votants sur 175, le Conseil économique social et environnemental milite pour une amélioration de la gouvernance internationale du climat, qui passe par la préservation du processus organisé dans le cadre des Nations unies.
Au-delà, pour assurer plus de cohérence et d'efficacité dans la protection de l'environnement, il plaide pour un dialogue renforcé avec les associations et les partenaires sociaux, et appelle à la création d'une organisation mondiale de l'environnement.

AMBITION ET RESSOURCES

Le CESE se prononce pour un prolongement du protocole de Kyoto, sans perdre de vue que l'objectif est de parvenir à terme à un accord plus global et plus engageant pour la communauté internationale.

Dans le même temps, la Conférence de Durban devra adopterdes pistes opérationnelles sur la mesure et la vérification des émissions de gaz à effet de serre. L'accent doit aussi être mis sur l'adaptation au changement climatique. L'agriculture, tenue à l'écart des négociations, doit intégrer les discussions, et les mesures visant à adapter les modèles agricoles sont à valoriser. L'adaptation doit aussi être prise en compte dans les politiques de développement.
Pour protéger les forêts tropicales, le CESE approuve l'objectif « Zéro déforestation brute » d'ici 2020, en soulignant la nécessité de considérer les besoins des populations locales.
La Conférence de Cancún, en 2010, a entériné la création d'un Fonds vert sur le climat, avec un engagement des pays développés à l'abonder. La question des ressources ne peut plus être éludée. Conscient des difficultés, le CESE encourage la mise en place de financements innovants en complément de l'effort de consolidation du volume d'aide publique au développement. Pour procéder à un rééquilibrage entre « adaptation » et « atténuation », il est urgent d'instituer le Comité Adaptation décidé à Cancún.
L'avis plaide pour une position européenne volontariste en faveur d'une taxe sur les transactions financières dont les fruits seraient affectés en partie au Fonds vert, et suggère d'explorer l'idée d'une contribution des transports internationaux aérien et maritime, et d'une utilisation des revenus du marché carbone européen.

ALLER VERS UNE ÉCONOMIE PLUS SOBRE EN CARBONE

Le CESE insiste sur la nécessité de penser différemment les politiques économiques et sociales : il considère que l'Union européenne peut être porteuse d'une amélioration des performances environnementales bénéfique à la compétitivité des entreprises, pour autant que les investissements en R&D soient à la hauteur.
Se fondant sur les données du GIEC, le CESE considère qu'un objectif de réduction des émissions européennes de gaz à effet de serre de 30 % serait un premier cap. Une transition juste vers une moindre consommation des ressources naturelles ne se fera pas sans les salariés et les entreprises. Le dialogue social est donc une condition essentielle à la mise en oeuvre réussie des politiques climatiques.

© - copyright CESE - Novembre 2026